



16 janvier 2026. Soumans. cérémonie des vœux

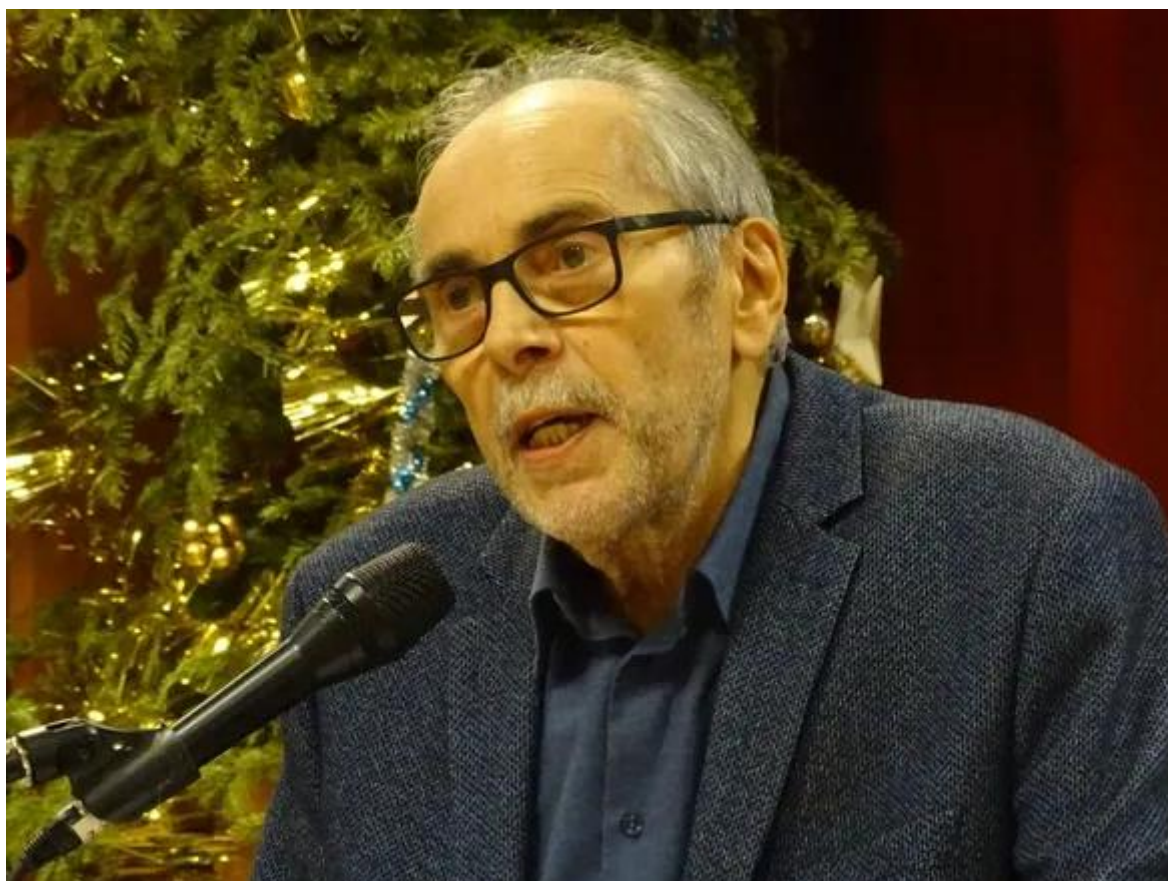
16 janvier 2026. Soumans. cérémonie des vœux

LA MONTAGNE

La population municipale en hausse

Par notre correspondant à : Soumans

Publié le 27 janvier 2026 à 06h41



Jean-Claude Parnière durant son discours. © Droits réservés

Jean-Claude Parnière, maire, et son conseil municipal ont reçu les Soumanais pour la cérémonie des vœux en présence de Franck Foulon, conseiller départemental, et



16 janvier 2026. Soumans. cérémonie des vœux

du sénateur Jean-Jacques Lozach.

Le maire, après avoir parlé du contexte international, de l'État et des communes, a évoqué les élections municipales à venir et leur mode de scrutin. Sans s'étendre sur ce sujet, il a toutefois annoncé être candidat avec une équipe remaniée.

La commune compte aujourd'hui, selon les derniers chiffres donnés par l'Insee, 611 habitants, soit 21 personnes de plus qu'en 2018. Soumans, en 2025, a connu sept naissances, dix décès et un mariage.

Le maire est revenu sur les six années écoulées, mentionnant une feuille de route centrée sur la volonté de préserver « la qualité de vie de la commune ». Parmi les projets menés figurent l'entretien des routes et chemins, la réhabilitation du cimetière, l'installation d'une chaudière à bois à l'école, le soin apporté aux haies et aux espaces verts, ou encore les colis de Noël. Un dossier de subvention pour la rénovation future des ateliers municipaux a été déposé. Le maire a aussi mis en lumière les associations et leurs bénévoles qui dynamisent la vie locale. Il est revenu sur un projet : la création de la Maison d'assistantes maternelles, qui verra bientôt le jour.

D'autre part, Mme Pierre-Poulet, voisine de Saint-Sauvier (Allier), Francette Bédoussac et Jean-Claude Franchaisse rassemblent des documents et souvenirs personnels afin de réaliser un ouvrage sur l'histoire de Soumans. Il devrait être publié d'ici quelques mois.

Pour terminer, Jean-Claude Parnière a félicité ses collègues du conseil pour leur implication, les employés municipaux et la secrétaire de mairie pour leur professionnalisme, tous considérés comme les maillons essentiels de la vie de la commune.